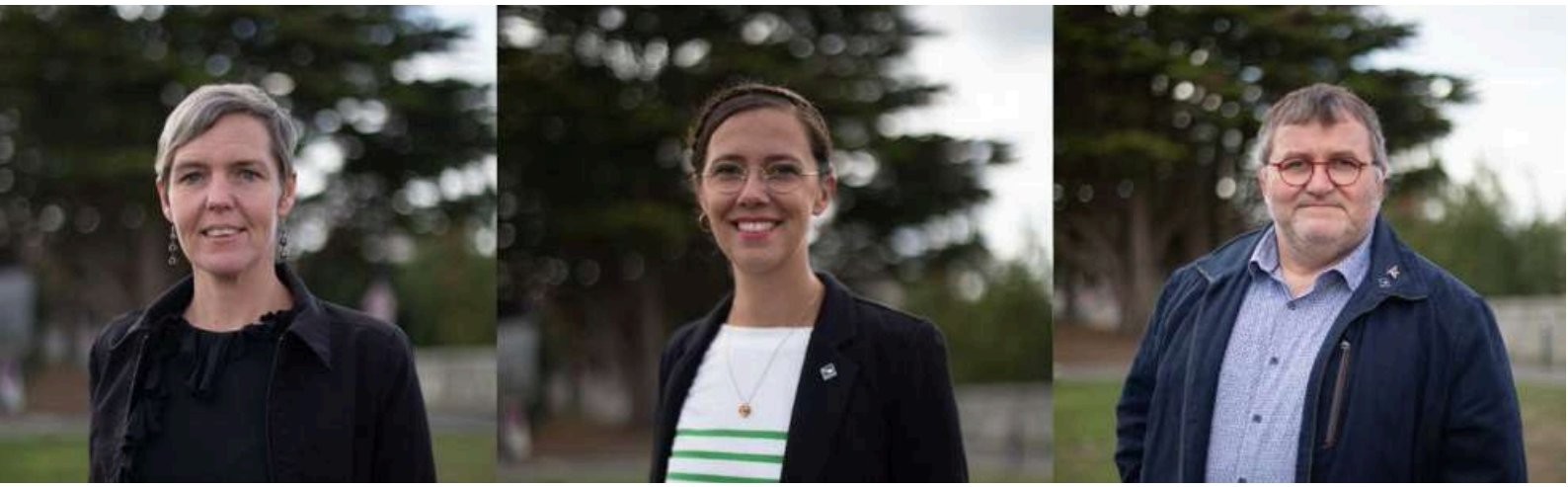
LE SERVICE APRÈS VOTE

Session plénière du conseil régional de Bretagne des 25 & 26 juin 2026



Discours de politique générale

L'exécutif régional a lancé une nouvelle campagne de communication intitulée « En Bretagne, on manque d'eau », demandant aux Breton·nes d'adopter les « éco-gestes ». Par cette campagne, l'exécutif régional détourne notre attention des vrais responsables. Pire encore, **pendant qu'il nous demande de réparer nos robinets qui gouttent, il abreuve l'agro-industrie de millions d'euros de subventions** - une industrie qui exerce une pression massive sur les ressources hydriques.

Drônes dépollueurs dopés à l'IA ? Climatiseurs pour cochons hors sol ? Inutile de chercher la solution dans de nouvelles prouesses technologiques qui ne servent qu'à faire perdurer **une logique productiviste prête à sacrifier nos vies pour des bénéfices**. Plutôt que de financer cette fuite en avant, l'urgence est d'investir dans la transition écologique, de soutenir les alternatives déjà à l'œuvre sur le territoire et d'assumer des choix à la hauteur des enjeux climatiques.

Alors que la Bretagne connaît des températures inédites, le décalage entre les discours de l'exécutif régional et ses actes est plus visible que jamais. Derrière les déclarations sur l'urgence écologique, les choix politiques restent les mêmes et les transformations indispensables sont sans cesse repoussées. **Ces doubles discours ont fait leur temps**, a rappelé Claire Desmares en s'adressant à la majorité régionale : « *Tant que ce sont les lobbys de l'agro-industrie, de la pêche industrielle ou de l'armement qui dictent vos arbitrages, épargnez-nous les faux espoirs.* »

Les Écologistes de Bretagne

Claire Desmares : claire.desmares@bretagne.bzh
Loïc Le Hir : loic.le-hir@bretagne.bzh
Julie Dupuy : julie.dupuy@bretagne.bzh

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le rapport annuel d'activité et de développement durable met en évidence les actions concrètes de la Région en matière environnementale. Cette année encore, ce rapport révèle que **les actions régionales sont loin d'être à la hauteur de l'urgence climatique.**

Malgré des enveloppes déjà revues à la baisse, une part importante des crédits consacrés à l'environnement est restée inutilisée. Le budget biodiversité illustre bien cela : il ne représente que 0,29 % du budget total du Conseil régional et son taux de réalisation en investissement recule encore par rapport à l'année précédente.

64 %

C'est le pourcentage de réalisation en investissement du budget de la transition écologique et climatique, alors même qu'il s'agit de la plus petite part du budget global.

Claire Desmares est intervenue en breton pour rappeler que **l'eau comme la biodiversité en Bretagne exigent plus et mieux**. Face au caractère systémique des enjeux écologiques, elle a de plus appelé **à une politique régionale plus transversale** :

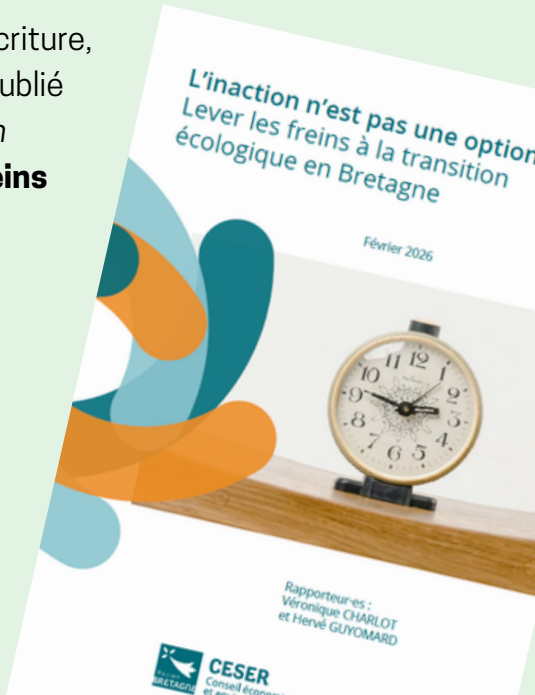
« Diskiant ha didalvoudek eo arc'hantaouiñ obererezhioù a zistruj pe a saotr diouzh un tu, en ur arc'hantaouiñ ar re a dres pe a warez diouzh an tu all. »

« Financer d'un côté ce qui détruit ou pollue et de l'autre ce qui répare ou préserve est absurde et inefficace."

L'intervention complète est à retrouver ici :

« L'INACTION N'EST PAS UNE OPTION ! »

Après presque deux ans d'entretiens, de recherches, de débats et d'écriture, le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) a publié l'étude « *L'inaction n'est pas une option ! Lever les freins à la transition écologique en Bretagne* ». Celle-ci comprend **une analyse fine des freins à la transition écologique sur notre territoire** et formule plusieurs préconisations au Conseil régional de Bretagne pour les lever.



Au mois de mai, nous **avions écrit au Président de Région pour demander que ce précieux travail soit présenté lors de cette session plénière**. Dans sa réponse, ce dernier se contente de proposer une présentation en commission environnement.
Ici encore, la transition écologique peine à être mise à l'ordre du jour des plénières.

REJETÉ

VOEU

« Pour le maintien de l'ensemble des monts d'Arrée en zone vulnérable aux nitrates »

Tandis que la saison des algues vertes a débuté sur les plages et les vasières, l'État a annoncé vouloir déclasser 9 communes des monts d'Arrée du statut de « zones vulnérables » aux nitrates. Ce projet fait suite à une amélioration ponctuelle de la qualité de l'eau telle qu'évaluée par la dernière campagne de surveillance.

Or, comme l'a souligné Julie Dupuy, cette amélioration ponctuelle ne devrait pas justifier un tel retour en arrière sur le plan écologique. **Un déclassement supprimerait en effet les leviers d'action essentiels pour encadrer la quantité de lisier sur le territoire et donc contenir le risque de ruissellement dans les cours d'eau**. Les agriculteurs et agricultrices les plus engagés, privés du soutien financier associé à la classification, se verraient directement sanctionnés.

Les monts d'Arrée, « château d'eau » du Finistère, abritent pourtant les sources de nombreux cours d'eau qui alimentent le département en eau potable, et se jettent dans la rade de Brest, zone sujette au phénomène d'eutrophisation et aux marées vertes. Dans cette zone particulièrement sensible et stratégique, **l'encadrement des pratiques agricoles devrait, au contraire, être élargi pour abaisser la concentration de nitrates dans les cours d'eau.**

Le 16 juin, les élu·es de l'EPAGA, syndicat en charge de l'animation de la commission locale de l'eau sur le territoire concerné, ont voté à l'unanimité et de manière transpartisane, un avis défavorable au déclassement. S'appuyant sur les travaux menés par l'EPAGA, Julie Dupuy a proposé au Conseil régional d'adopter un vœu pour le maintien de la classification « zone vulnérable » : « *Il en va de la qualité des eaux du territoire breton, de la santé des citoyennes, du soutien financier aux agriculteur·rices* »



L'exécutif régional a proposé une réécriture de notre vœu, demandant à l'État, non pas de maintenir la classification comme nous le défendions mais plutôt de « maintenir un accompagnement ». Une réécriture loin d'être à la hauteur de l'enjeu dont il est question ici. Faute d'accord, notre vœu n'a pas pu être adopté.

Question orale

« LA RÉGION BRETAGNE DANS LA LUTTE CONTRE LES ALGUES VERTES »

La Bretagne, première région d'élevage, est aussi la première région touchée par les algues vertes. Chaque année, des dizaines de milliers de tonnes d'ulves sont ramassées sur le littoral. Pourtant, depuis le premier Plan de lutte contre les algues vertes (PLAV 1), **la Région a progressivement perdu des moyens d'action, pour la plupart concentrés dans les mains de l'État**. Plus encore, le sujet est rarement mis à l'agenda régional : l'exécutif a fait le choix de ne pas soumettre le programme d'action régional (PAR) 7 bis - révisé par l'État après sa condamnation - à l'étude des élu·es de la Région, du CESER ou du HCBC.



Résultat : les taux de nitrates stagnent à des niveaux qui ne permettent pas d'endiguer le phénomène et l'on ne compte plus que sur les ramassages d'algues vertes pour retrouver les plages de nos cartes postales. Cette inaction, qui, rappelons le, coûte des vies, a été **condamnée par la justice** à plusieurs reprises. Ces condamnations reconnaissant aujourd'hui **la responsabilité de l'État dans le préjudice écologique causé par la prolifération des algues vertes.**

« Il est temps de rompre avec une politique algues vertes inefficace et coûteuse. »

La Région ne peut laisser l'État devenir le seul acteur de la lutte contre les algues vertes. Comme l'a rappelé Claire Desmares, il est urgent de traiter le problème des algues vertes à sa source : « *La Bretagne a besoin d'une politique transversale et ambitieuse qui propose, en coordination avec l'État, un nouveau modèle agricole juste, respectueux de l'environnement, de la santé et des paysannes et paysans* ».

Alors que le PLAV en vigueur, copiloté par la Région et l'État, arrivera à son terme l'année prochaine, Claire Desmares a demandé à l'exécutif comment la Région entendait peser face à l'État dans l'élaboration du prochain PLAV. Le président de Région, Loïg Chesnais-Girard, n'a pas émis de réponse claire, préférant, comme à son habitude, l'à-peu-près et les éléments de langage.

L'intervention complète est à retrouver ici :

Question orale

« POUR PLUS DE TRANSPARENCE SUR LA CONFÉRENCE BRETONNE DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE »

La loi d'orientation agricole adoptée en 2025 prévoit l'organisation de conférences régionales afin de « fixer de façon collective les ambitions de la France en matière de souveraineté alimentaire ». Les travaux produits lors de ces conférences sont d'une importance stratégique car ils aboutiront à un rapport final présenté lors « d'une grande conférence nationale ».

La première conférence bretonne de la souveraineté alimentaire, co-pilotée par l'État, la Région et la chambre régionale d'agriculture, s'est tenue en avril 2026 mais elle reste bien mystérieuse. En tant qu'élu·es, nous n'avons pas de visibilité sur l'occurrence, le fonctionnement ni la composition de ces conférences, et encore moins d'invitations pour y prendre part. Et alors qu'**aucun compte-rendu n'a été rendu public**, la teneur des échanges échappe à la société civile, comme le dénonce le réseau Cohérence.

Une clarification s'impose, d'autant que la "souveraineté alimentaire" recouvre des projets agricoles territoriaux très différents selon les définitions :

Pour la Via Campesina, il s'agit de défendre la capacité à nourrir durablement les citoyennes et citoyens, en respectant les limites écologiques et en garantissant des revenus décents aux agricultrices et agriculteurs.

≠



Pour les agro-industriels, la « souveraineté alimentaire » s'inscrit dans une logique productiviste, visant à intensifier un modèle agricole insoutenable et polluant.

Au regard de ces divergences d'interprétation, il nous paraît indispensable d'**impliquer un large panel d'acteur·rices aux discussions**. Julie Dupuy a donc demandé à ce que les travaux menés dans le cadre des conférences bretonnes sur la souveraineté alimentaire soient rendus publics.

Arnaud Lécuyer, Vice-président à l'Agriculture, a affirmé que **les travaux élaborés dans le cadre de ces conférences ont vocation à être rendus publics**, sans pour autant donner d'échéance. Dans sa réponse, il a par ailleurs précisé qu'un large panel d'acteurs avait pu entendre **les contributions faites par les filières agricoles et agroalimentaires, sans préciser si ces acteurs de la société civile ont pu également contribué**. À suivre...

RAPPORT DE LA MISSION D'INFORMATION ET D'ÉVALUATION SUR LA POLITIQUE DES LYCÉES DANS UN CONTEXTE DE BAISSE DÉMOGRAPHIQUE

Pour la seconde fois du mandat, les élu·es régionaux ont réalisé une mission d'information et d'évaluation portant cette fois sur la politique des lycées. Saluant cette démarche et le travail réalisé, Loïc Le Hir est intervenu pour rappeler que **la baisse démographique ne pouvait être vue comme une contrainte à gérer ou un coût à optimiser** : « *Elle nous oblige à nous interroger sur le modèle éducatif et territorial que nous voulons construire.* ». Deux leviers sont à notre portée :



- Les **internats** sont un levier d'égalité sociale et de réussite scolaire et permettent de limiter les émissions associées aux déplacements quotidiens. Ils doivent faire l'objet d'une stratégie nationale pour gagner en attractivité.

- Les **transports scolaires** : toute évolution de la carte des formations devrait être évaluée au regard des conséquences sur les mobilités des élèves. Une réorganisation, même pour faire des économies, ne doit se faire au prix de l'allongement des trajets des étudiant·es.

Par ailleurs, tandis que le rapport insiste sur la nécessité d'adapter l'offre de formation professionnelle aux besoins de l'économie bretonne, Loïc Le Hir a rappelé qu'il s'agissait avant tout de former aux métiers « *dont notre territoire a besoin pour répondre aux impératifs de la transition écologique, ceux qui permettent de changer les modèles économiques actuels néfastes, d'endiguer les dérèglements climatiques et l'effondrement de la biodiversité.* »

L'ESS EN PÉRIL EN BRETAGNE

Suite à la suspension ou la suppression de financements dédiés à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) par la Région Bretagne, plusieurs structures se retrouvent dans des situations financières qui ne leur permettent plus d'assurer la continuité de leurs activités, ni de maintenir leurs équipes et leurs formations. Nous avons appelé l'exécutif à **garantir sans délai la poursuite et le maintien des financements de ces structures essentielles à l'avenir des territoires**.

« *L'ESS ne doit pas être une variable d'ajustement budgétaire : c'est un levier essentiel pour l'emploi, la transition écologique, le lien social et la vitalité de nos territoires. Nous soutenons ces structures et demandons que la Région Bretagne garantisse dès aujourd'hui la poursuite de leurs financements.* »

Notre communiqué complet est à retrouver ici :

SUR LE TERRAIN...



RENCONTRE AVEC LES STRUCTURES ESS A AUGAN

Direction Augan, début juin, pour préparer cette session plénière, à la rencontre de plusieurs structures de l'ESS du territoire. L'occasion de faire le point sur l'état de la filière, particulièrement mise à mal par la réduction des subventions publiques. Nous continuerons de relayer la voix de ces structures qui portent les projets d'avenir du territoire breton. Merci à elles pour ces riches échanges !



MOBILISATION POUR L'EAU

Le gouvernement détricote les textes environnementaux ? La rue répond présente ! Le 7 juin, nous étions plus de 4 000 personnes rassemblées à Rennes, suite à l'appel du collectif d'associations environnementales et de syndicats pour défendre la protection de l'eau, de la santé, de l'agriculture et de la démocratie. Nous continuerons de nous faire entendre et de nous engager !.

Inscrivez-vous à notre lettre d'infos, le Service Après Vote, et recevez-la par mail.

Vous pouvez assister aux sessions plénières du conseil régional de Bretagne.
La prochaine session aura lieu les 14, 15, 16 octobre 2026.
Si vous souhaitez vous inscrire et venir à notre rencontre, contactez-nous à l'adresse **elu-lesecologistesdebretagne@avenir.bzh**.

Retouvez-nous sur les réseaux sociaux :

@ecolosbretagne Les écologistes de Bretagne @clairedesmaresbzh

Collaboratrice :
Alizé Despeaux
alize.despeaux@bretagne.bzh
06.76.88.24.27